From: fouzi KHECHAI

**Sent:** Sat, 4 Oct 2025 14:42:58 +0200

To: Révision PLU
Subject: PLU VILLENOY

Importance: Normal

Bonjour Monsieur Ladruze,

Je suis le Dr KHECHAÏ Médecin Biologiste, j'ai exercé pendant 25 ans à Meaux au laboratoire POLIBIO que j'ai revendu à Unilabs depuis 4 ans, maintenant j'ai rejoint un autre groupe INOVIE BIOFUTUR sur le secteur du Val Europe et Meaux.

Je tiens à vous présenter mon désaccord concernant la révision du PLU de Villenoy et la création d'un périmètre délimité des abords en réponse à l'ouverture de l'enquête publique ordonné par arrêté municipal n° 70/2025 en date du 2 juillet 2025.

Je suis futur acquéreur d'une maison de maître situé au 40 rue Aristide Briand à Villenoy. Ce bien immobilier fait parti d'un des secteurs OAP mentionnés dans le PLU. Ma conjointe et moi-même avons signé le compromis de vente fin juin 2025 et devons emménager début novembre 2025.

Je n'ai jamais vécu à Villenoy, contrairement à ma conjointe qui est dans cette ville depuis 2001 et dont cette maison est sa 3 ème acquisition immobilière.

Nous avons choisi d'acheter une maison bourgeoise, rare dans ce secteur géographique, nous permettant de vivre en famille en toute tranquillité et loin de la grande ville.

Cette révision du PLU et les projets annexés comme les constructions de logements sociaux nous font doutés sur la sérénité de notre future acquisition, de son environnement, voire de sa conservation en matière de bâtisse par l'intervention d'un promoteur.

Nous émettons toutes les hypothèses négatives possibles que pourraient engendrer une validation de ce PLU par les élus allant jusqu'à une expropriation de notre future propriété. De même nous ne voulons pas être « persécuté » par des promoteurs pour vendre notre bien ou bien déranger par de futurs travaux et bâtiments entourant notre maison.

Ma conjointe, Mme Jessica Dupont, se déplacera mercredi 8 octobre prochain afin de consigner également ses dires dans le registre d'enquête publique en version papier étant pour ma part dans l'impossibilité de me libérer ce jour-là.

papier étant pour ma part dans l'impossibilité de me libérer ce jour-là.	
Je vous remercie.	
Cordialement	

Fouzi Khechaï

Médecin Biologiste

fouzi.khechai@orange.fr